

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE CARREFOUR COMMUNAUTAIRE BEAUSOLEIL INC.	Numéro de permis 1158000	Date d'inspection Le 27 août 2024	
Nom de l'établissement Les Beaux Soleils		Numéro de téléphone (506) 627-4125	
Adresse 300 Beaverbrook Road Miramichi NB E1V 1A1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement en matinée pour une inspection de surveillance impromptue
 -Le permis des beaux soleils est en préparation pour un déménagement dans un futur rapproché, la rénovation des locaux tire à sa fin et les enfants âgés de 4ans pourront bientôt prendre possession de leur nouvel espace
 -Le ratio fut respecté durant la visite
 -La programmation d'activité et la documentation de celle-ci est présentes au sein de l'établissement
 -Les zones offrant du matériel d'art et de science aux enfants de tous les âges est présentes dans chaque local.

-Les enfants ont à leur disposition le matériel nécessaire pour explorer leur créativité et intérêt.
 -L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
 -Les produits nettoyants sont rangés sous clé et tenus hors de portée des enfants.
 -Des grands changements ont eu lieu dans l'aire de jeux extérieure, une partie de l'aire clôturée à maintenant une surface de jeu en pneus recyclés. Des zones furent établies à l'extérieur, offrant aux enfants des coins construction, musicaux, une section avec des animaux...etc.
 -L'aire de jeux extérieurs offre aux enfants un environnement sécuritaire qui leur permet de jouer et d'explorer
 -Des zones ombragées offre aux enfants un endroit pour y jouer à l'extérieur tout en étant à l'abri du soleil
 -Chaque enfant à un endroit désigné à lui pour y ranger ses effets personnels, cet endroit est désigné par le nom de l'enfant et individuel à chacun.

Observations: Les enfants ont fait une activité de peinture en matinée et sont ensuite allés jouer dehors. Ils ont pris leurs repas pour ensuite passer à une période de jeux calmes.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau

Le 27 août 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Alda Poirier

Le 27 août 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date